hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Communiqué de presse

Nanterre, le 9 juin 2023

OLYMPIADE CULTURELLE 2024 : LE DÉPARTEMENT LANCE UN APPEL À PROJETS

Le Département des Hauts-de-Seine participe à l'Olympiade Culturelle Paris 2024. Pleinement inscrit dans la dynamique olympique de Paris 2024 et labellisé Terre de jeux 2024, le Département des Hauts-de-Seine lance un appel à projets à cette occasion. Les projets retenus par Paris 2024 pourront être financés par le Département avec une cotation entre 5 000 et 10 000 euros.

Organisée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'Olympiade Culturelle propose une programmation d'évènements intégrant la culture et l'art à la célébration sportive des Jeux. Il s'agit également d'une occasion unique de porter des valeurs qui font écho au Département des Hauts-de-Seine comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle et l'universalisme.

Dans ce cadre, le Département lance un appel à projet ouvert aux artistes, compagnies, associations, institutions culturelles, acteurs du mouvement sportif du territoire. Fidèle à sa tradition de soutien aux acteurs altoséquanais et impliqué dans une politique de démocratisation culturelle, il souhaite ainsi faire bénéficier tous les Altoséquanais d'une programmation unique mêlant pratique artistique et culture sportive. Le Département alloue un **budget global de 150 000 €** à cet appel à projets.

Avant le 15 juillet 2023, les candidats doivent déposer leur dossier auprès du Département via le formulaire d'inscription en ligne :
www.hauts-de-seine.fr/appel-a-projet-pour-les-olympiades-culturelles-du-departement
Pour être retenus, ils devront répondre aux critères suivants :

- utiliser le sport comme objet d'expression artistique ou comme thématique ;
- se tenir dans un lieu sportif ou en lien avec un événement sportif (après un match, un tournoi…) ;
- mettre en lumière les valeurs communes entre sport et culture (diversité culturelle, inclusion, universalisme, excellence) ;
- participer au dynamisme culturel du territoire altoséquanais

Les projets en lice pour le label Olympiade Culturelle, seront soumis à une phase d'instruction et de sélection assurée par les services départementaux. Ils seront alors proposés à Paris 2024 qui, après étude, confirmera ou non l'attribution du label. Une fois celui-ci obtenu, les projets intègreront l'Olympiade Culturelle Paris 2024 et pourront être soutenus financièrement par le Département (entre 5 000 et 10 000 euros) et bénéficier de la visibilité du programme officiel du Comité international olympique (CIO).

Contact presse

Célia DAHAN
01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr